

## CORPS DE CADETS 2595 Saint-Jean

### DESCRIPTION DE TÂCHE DU SERGENT-MAJOR AUX SERVICES

1. Le sergent-major aux services (SMS) est le superviseur intermédiaire des cadets-cadres assignés aux différents services du corps de cadets, énumérés plus bas. Par le soutien qu'il apporte, les conseils qu'il dispense et la supervision qu'il assure, il contribue au bon fonctionnement des soirées d'entraînement et autres activités.
2. Dans l'exécution de ses tâches, le SMS est placé sous la responsabilité opérationnelle du sergent-major régimentaire (SMR) et travaille sous la supervision directe du commandant-adjoint de l'unité ainsi que des officiers d'approvisionnement, d'administration et d'entraînement.
3. Les fonctions suivantes sont considérées comme des services tombant sous la responsabilité du SMS. Les cadets-cadres occupant ces fonctions relèvent directement du SMS :
  - a. Cadet adjoint à l'administration
  - b. Cadet adjoint à l'approvisionnement
  - c. Tambour-Major
  - d. Commandant de la garde des drapeaux
  - e. Cadet(s) reporter
4. Les tâches principales du SMS sont, sans s'y limiter les suivantes :
  - a. Veiller au respect de l'horaire établi par l'O Ent et informer ce dernier de toutes dérogations, changements ou dispenses nécessaires.
  - b. À chaque soirée d'entraînement, utiliser (et remplir) l'aide-mémoire (checklist) fournie par le département d'approvisionnement/logistique.
  - c. Contacter les cadets du « Peloton 5 » afin qu'ils rapportent leur uniforme s'ils ont décidés de quitter le corps de cadets.
  - d. Par son comportement, son attitude, son taux de présence et sa tenue, être en tout temps et toutes circonstances, un exemple irréprochable et de motivation pour ses subordonnés.
  - e. Participe activement, avec l'aide de ses subordonnés, à la promotion du corps de cadets dans les médias sociaux ou autres sources afin de stimuler l'intérêt des jeunes à s'inscrire au corps de cadets.
  - f. Promouvoir la tâche de cadet aux affaires publiques et s'assure que les cadets intéressés soient formés et mettent en pratique leurs connaissances au corps de cadets.
  - g. S'assure que le tambour-major et le commandant de la garde des drapeaux profitent des parades du mercredi soir pour avoir la musique/garde des drapeaux sur parade le plus souvent possible.
  - h. Il assure le rôle de sous-officier de service selon les directives du Commandant et se rapporte à l'officier de service à l'heure et à l'endroit entendu.

- i. Il est responsable de régler les problèmes disciplinaires, n'ayant pu être réglés à un niveau inférieur, en utilisant le code discipline de l'unité.
- j. Il est responsable de maintenir un bon moral au sein du corps de cadets et d'y favoriser l'esprit d'équipe et l'épanouissement de tous ses individus.
- k. Aider le SMR à maintenir un haut niveau d'exercice militaire au sein de l'unité.
- l. Collaborer à la rédaction des rapports de rendement des sous-officiers.
- m. Il est responsable d'assister aux réunions des sous-officiers, et sur demande, aux réunions des officiers.
- n. Il est responsable de la sécurité et de la propreté des installations et des cadets lors des périodes d'entraînement et autres activités du corps de cadets.
- o. Il supporte le SMR, SMC et SME dans leurs tâches respectives.
- p. Il est responsable d'accomplir toutes autres tâches assignées par ses supérieurs.

**Date de mise en vigueur**                      19 septembre 2019

**Date de révision**                              19 septembre 2019

J'ai pris connaissance de ma description de tâches et j'ai eu l'occasion de formuler les questions nécessaires à la bonne compréhension de mes tâches et responsabilités.

Nom, Prénom et grade : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nom, Prénom et grade : \_\_\_\_\_

Signature superviseur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_